|  |
| --- |
| **COMMUNIQUE**  **DEUXIEME CONVOCATION A L’ASSEMBLEE GENERALE DE L’ORDRE NATIONAL DES EXPERTS-COMPTABLES**  Le Conseil National de l’Ordre informe l’ensemble des Experts-comptables inscrits au tableau de l’Ordre national des experts-comptables et à jour de leurs cotisations que la deuxième réunion de l’assemblée générale annuelle de l’année 2017 se tiendra **le Dimanche 07 Janvier 2018 à 9 heures à la Mutuelle Générale des Matériaux de Construction (MGMC) -- Zéralda -** et ce, conformément à l’article 21 du décret exécutif n° 11-25 du 27 Janvier 2011 et à l’article 10 du règlement intérieur de l’Ordre. L’ordre du jour portera sur les points suivants :   * Rapport moral et financier du 01/10/2016 au 30/09/2017 * Budget prévisionnel 2017/2018 * Montant de la cotisation * Désignation du Censeur   Pour des raisons logistiques, il est demandé aux professionnels de confirmer au plus tard le 02 janvier 2018 leur participation par mail à l’adresse: [**contact@cn-onec.dz**](mailto:contact@cn-onec.dz) ou par fax aux numéros ci-après : **021 24 16 92 - 021 24 76 65 - 021 24 89 99**  Les Experts-Comptables inscrits au tableau qui ne se sont pas encore acquittés de leurs cotisations doivent le faire le jour de l’Assemblée Générale    Alger le 11 Décembre 2017  **Le Président du Conseil TAFIGHOULT Rabah** |